monenfant.fr

Mode opératoire

Lieux ressources



Sommaire

1. Introduction
2. Synthèse des processus de référencement et d'habilitation
3. Référencement d'un service LRES
4. Ressources
5. Annexes : messages type à destination des gestionnaires

monenfant.fr



Partie 1

Introduction

Les lieux ressources parentalité

Un lieu unique pour accompagner les parents

Les lieux ressources parentalité (Maison des parents, Maison des familles, Espace parents, Maison des 1000 premiers jours, etc.) sont des espaces de proximité qui regroupent, en un même lieu, différents services et actions de soutien à la parentalité

Ce qu'on y trouve, par exemple :



Information et orientation
Vers les services et ressources du territoire

Accueil et écoute
Pour les parents et futurs parents

Ateliers et échanges
Entre parents et avec les enfants

Service aux familles
RPE-LAEP-PMI-Médiation familiale-Accès aux droits...

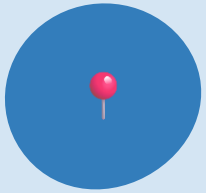
Pourquoi les référencer ?

Evolution de la stratégie de monenfant.fr : Recentrage de monenfant.fr sur la petite enfance et le référencement de dispositifs structurants au service des parents

Un lieu ressources pour orienter les parents vers les services de proximité

monenfant.fr

Un espace d'accueil, d'information et d'accompagnement permettant aux familles d'accéder facilement aux ressources disponibles sur leur territoire.



Orientation de proximité :
Faciliter l'accès direct des futurs parents et des familles aux ressources locales



Visibilité :
Améliorer l'accessibilité d'une offre d'accompagnement parfois dispersée sur les territoires



Lisibilité :
Valoriser et renforcer la lisibilité de services financés par les Caf via le Fonds national parentalité (FNP)

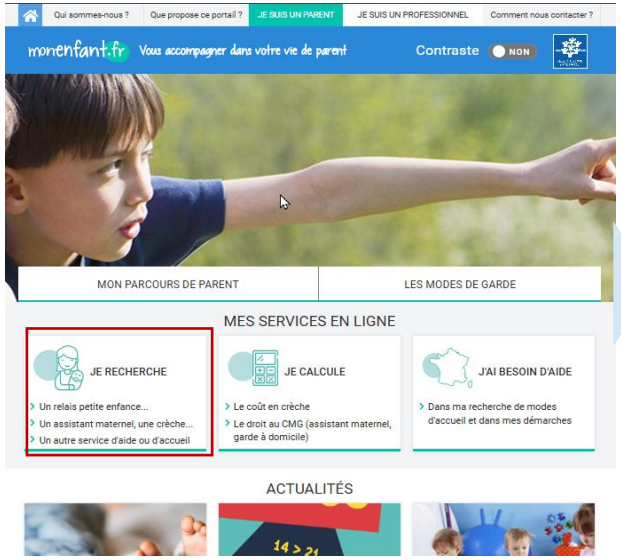


Approche 1000 premiers jours :
Favoriser l'accès à une offre globale d'accompagnement parental, notamment durant les 1000 premiers jours (public cible de monenfant.fr)

Comment accéder à la fiche d'un Lieu ressource ?

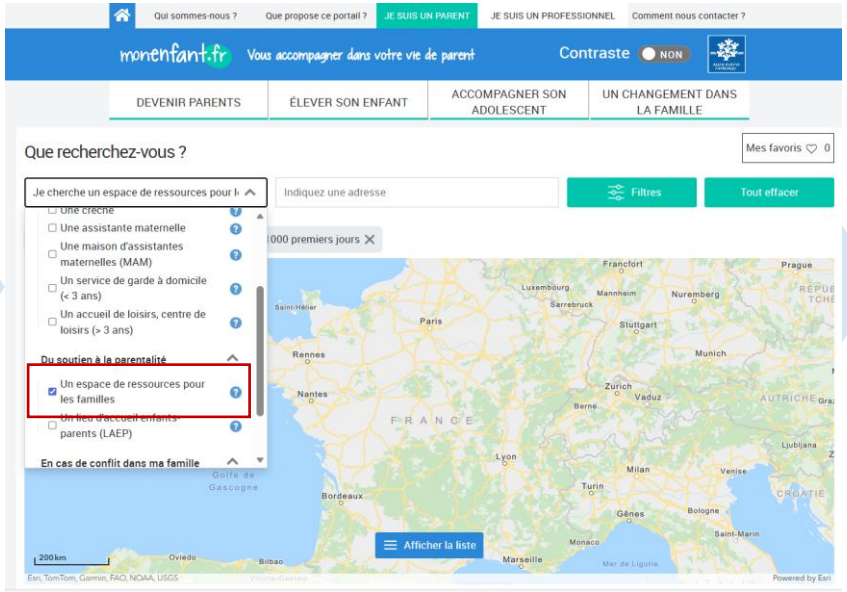
Sur monenfant.fr, un LRES peut être recherché à partir du service **recherche géolocalisée** dans la rubrique **"Un accompagnement de l'information "**

1



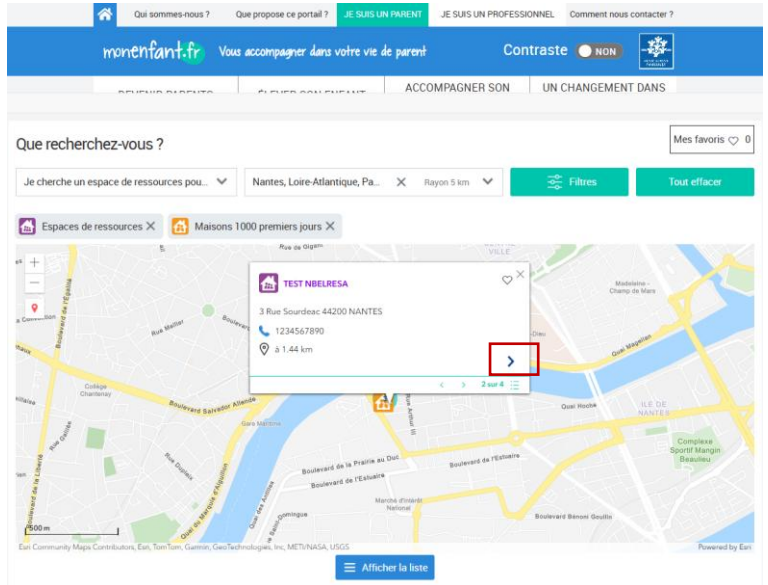
*Cliquer sur « **Rechercher un mode d'accueil** »*

2



*Sélectionner « **LUn espace de ressources pour les familles** »*

3



*Sélectionner **une structure** (affichage en mode liste possible) et **ouvrir sa fiche***

La recherche géolocalisée permet aux familles de localiser les lieux ressources LRES

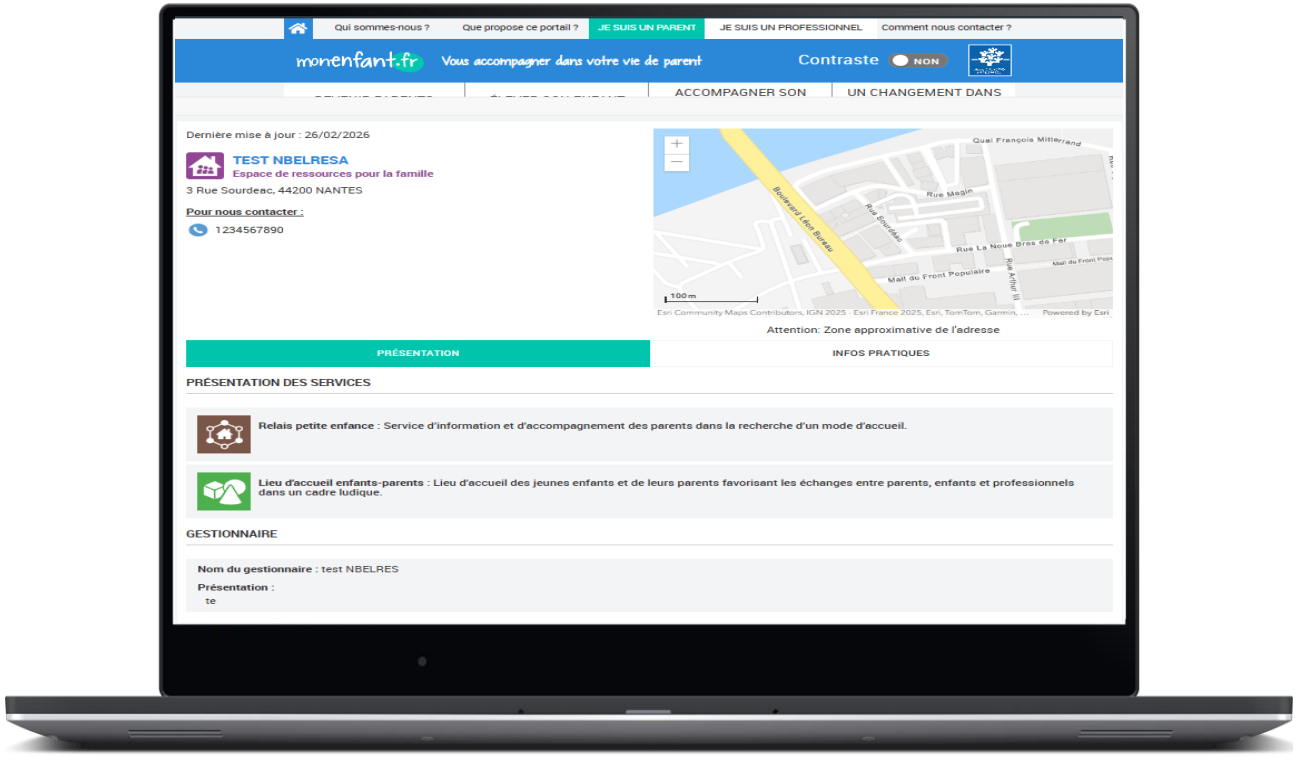
OBJECTIF

Obtenir de **l'information** sur les **LRES**, mais aussi d'autres **structures référencées** sur monenfant.fr : ASM, RPE, LAEP, actions parentalité…

Exemples d'informations présentes sur les fiches structures via la recherche géolocalisée :

- Coordonnées de contact
- Horaires d'ouverture
- Descriptif du fonctionnement

Fiche structure**, accessible à partir de la **recherche géolocalisée





Partie 2

Synthèse du processus de référencement et d’habilitation

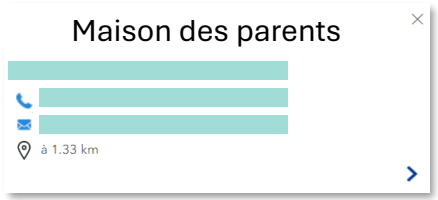
Processus global d'habilitation d'un service LRES sur monenfanf.fr

1. REFERENCEMENT

2. HABILITATION

- Envoi du fichier de référencement
- Création de la fiche dans le Back Office
- Demande d'habilitation
- Signature de la convention habilitation informatique
- Validation de la demande

Pour rendre le service **visible sur la recherche géolocalisée** par les parents



Pour permettre aux gestionnaires de services de **créer** un compte pour **modifier** des informations





Partie 3

Référencement

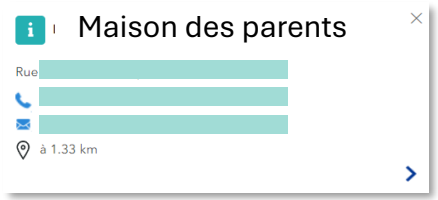
Référencement du service LRES sur le site monenfant.fr

REFERENCEMENT

HABILITATION

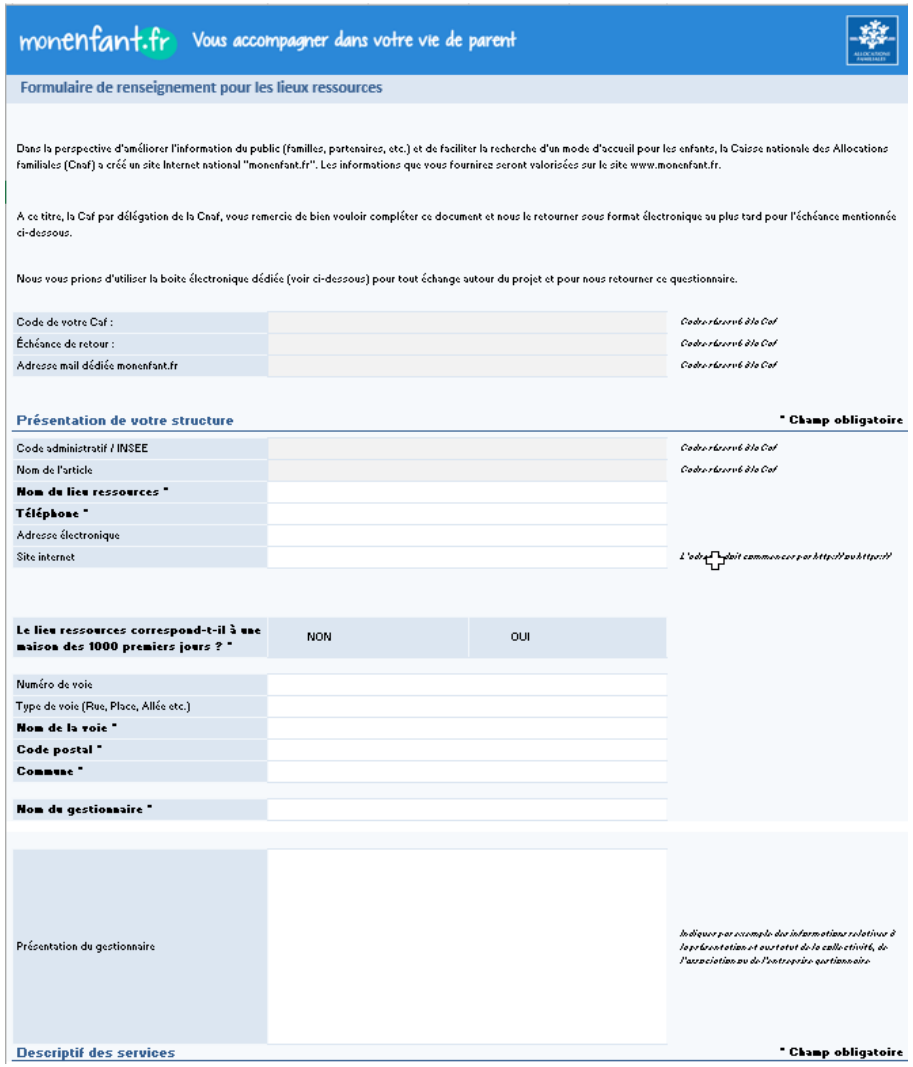


Pour rendre le service **visible sur la recherche géolocalisée** par les parents



La présentation du lieu ressources dans le fichier de référencement

Fichier de référencement pour les LRES



monenfant.fr Vous accompagner dans votre vie de parent

Formulaire de renseignement pour les lieux ressources

Dans la perspective d'améliorer l'information du public (familles, partenaires, etc.) et de faciliter la recherche d'un mode d'accueil pour les enfants, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a créé un site Internet national "monenfant.fr". Les informations que vous fournirez seront valorisées sur le site www.monenfant.fr.

A ce titre, la Caf par délégation de la Cnaf, vous remercie de bien vouloir compléter ce document et nous le retourner sous format électronique au plus tard pour l'échéance mentionnée ci-dessous.

Nous vous prions d'utiliser la boite électronique dédiée (voir ci-dessous) pour tout échange autour du projet et pour nous retourner ce questionnaire.

Code de votre Caf :		*Cadre réservé à la Caf*
Échéance de retour :		*Cadre réservé à la Caf*
Adresse mail dédiée monenfant.fr		*Cadre réservé à la Caf*

Présentation de votre structure — * Champ obligatoire

Code administratif / INSEE		*Cadre réservé à la Caf*
Nom de l'article		*Cadre réservé à la Caf*
Nom du lieu ressources *		
Téléphone *		
Adresse électronique		
Site internet		*L'adresse doit commencer par http:// ou https://*

Le lieu ressources correspond-t-il à une maison des 1000 premiers jours ? *	NON	OUI
Numéro de voie		
Type de voie (Rue, Place, Allée etc.)		
Nom de la voie *		
Code postal *		
Commune *		
Nom du gestionnaire *		
Présentation du gestionnaire		*Indiquer par exemple des informations relatives à la présentation et au statut de la collectivité, de l'association ou de l'entreprise partenaire*

Descriptif des services — * Champ obligatoire

LRES | @Doc-AS



Partie 4

Habilitation

Habiliter un gestionnaire

REFERENCEMENT

HABILITATION

Envoi du fichier de référencement

Création de la fiche dans le Back Office

Demande habilitation

Signature de la convention Habilitation informatique

Validation de la demande

Pour rendre la structure **visible sur la recherche géolocalisée** par les parents

Pour permettre aux gestionnaires de services de **créer** un compte pour **modifier** des informations



A savoir avant de faire une demande d’habilitation

monenfant.fr

Quels sont les prérequis ?

- La possibilité de faire une demande d’habilitation pour un ou plusieurs LRES **repose sur le référencement.**
- Il faut donc **avoir réalisé les étapes de référencement**.

Quelle est l’utilité de l’habilitation ?

- L’habilitation permet à un ou plusieurs utilisateurs **d'avoir un compte** sur monenfant.fr accessible **depuis le Back Office** afin de **modifier les informations** d’une ou de plusieurs structures *(sous couvert de la validation de la Caf dans « Gestion des structures »)*.

2. Habiliter un gestionnaire

1ère étape

Objectif

Recueillir la demande d'habilitation.

Sous-étapes

1. Sur monenfant.fr le gestionnaire de structure LRES sélectionne « **Je suis un professionnel** » / « **Gestionnaire de structure** » puis « **Habilitation** » afin de compléter le formulaire (🔍 exemple page suivante).



LRES → *Demande d'habilitation* → ME.fr

2ème étape

Objectif

Envoyer la demande de convention au gestionnaire LRES.

Sous-étapes

1. **La CAF vérifie** la demande envoyée par le LRES.

Exemples d'informations à vérifier:

- *Le nom de l'organisme*
- *Liste des structures à rattacher*
- *Civilité & l'identité (nom/prénom/mail des personnes qui seront habilitées) etc...*

2. La CAF envoie la convention pour signature au LRES (convention disponible sur @doc-AS).

CAF → *Vérification de la demande et envoi de la convention* → LRES

3ème étape

Objectif

Habiliter une ou plusieurs personnes à modifier les informations des services LRES.

Sous-étapes

1. La CAF envoie la convention d'habilitation informatique « **structures** ».

2. *Dès l'envoi de la convention, **revenir** dans le back office et passer la demande d'habilitation en « **Convention envoyée** ».*

3. *Dès réception de la convention signée, revenir dans le Back office pour passer du statut « **Convention envoyée** » à « **Validée** ». Un email sera envoyé automatiquement au demandeur et aux personnes habilitées.*

CAF ↔ *Signature* ↔ LRES

Processus de mise à jour des informations d'une structure LRES

Etapes réalisées par le gestionnaire de la structure

Etapes réalisées en CAF

Prérequis: *Être **habilité** sur monenfant.fr*

Mise à jour des informations de la structure par un **administrateur** habilité :

1. STR → *Met à jour les informations* → CAF

Une des personnes habilitées de la structure **STR** se connecte à son compte et met à jour les informations. La **CAF** reçoit un mail.

2. CAF → *Vérification* → STR

La **CAF** valide les informations modifiées de la structure. Un mail d'approbation est envoyé à la personne habilitée **STR.**

Mise à jour des informations de la structure par un **référent CAF :**

1. CAF — *Met à jour les informations de la structure*

La **CAF** se connecte au back-office monenfant.fr et met à jour les informations de la structure y compris les disponibilités.

Changement d'adresse mail ou de personnes habilitées :

1. STR → *Envoi avenant à la convention* → CAF

Le gestionnaire adresse l'avenant à la convention à la **CAF**.

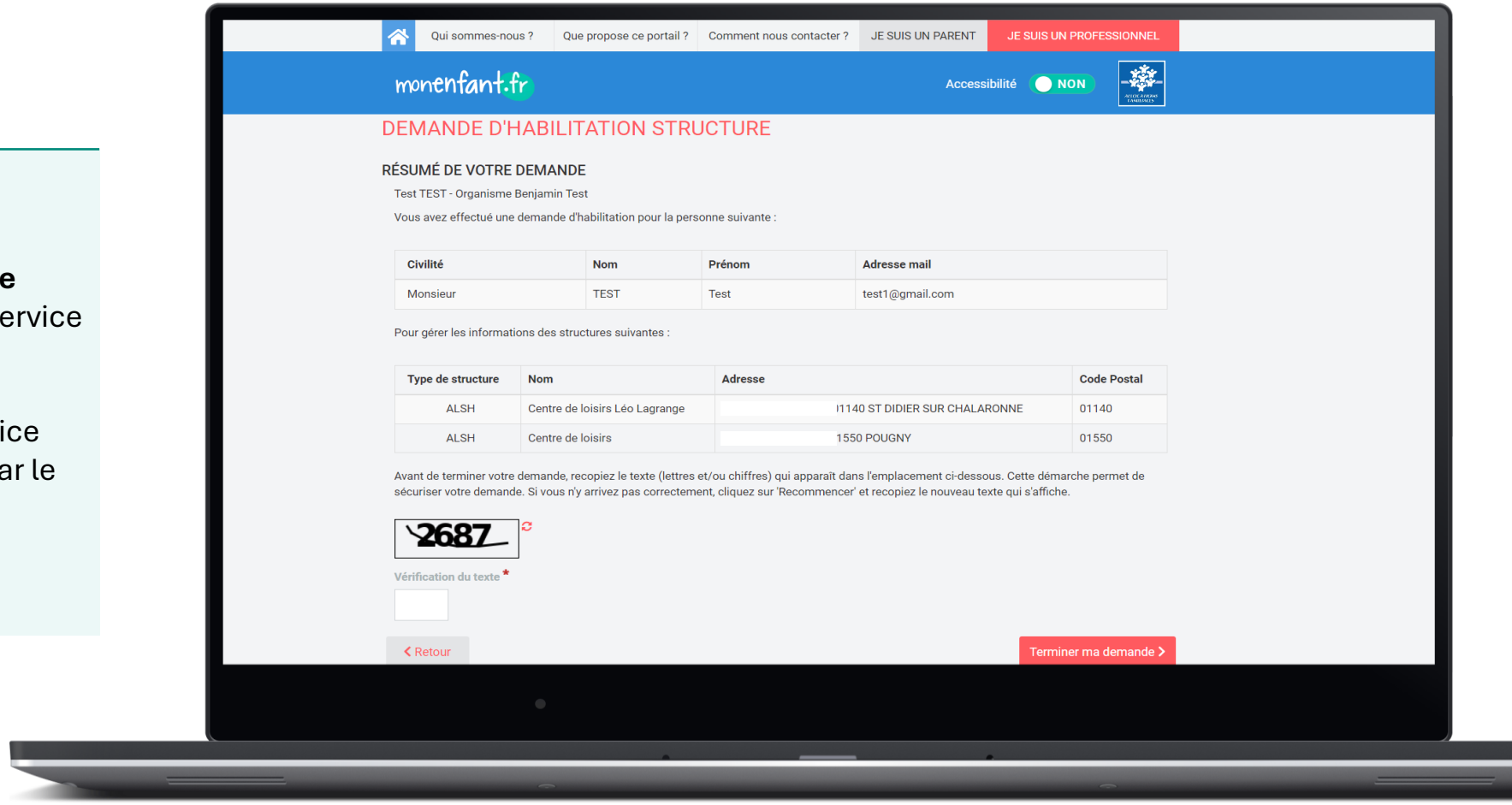
2. CAF → *Mise à jour back office* → STR

La **CAF** met à jour les informations dans le back office. Un mail est envoyé aux nouvelles personnes habilitées à la structure **STR.**

Formulaire de demande d’habilitation

Le **formulaire de demande d’habilitation de structure,** complété par le gestionnaire du service depuis le Front office, **permet de recueillir** :

- Les informations du gestionnaire de service
- Les informations sur les services gérés par le gestionnaire



Faire face aux imprévus

monenfant.fr



Problèmes d’accès professionnel
Perte

Perte du "mot de passe" : sur la page de connexion possibilité de faire "**Mot de passe oublié**"

Le gestionnaire doit alors **prendre contact avec son service informatique** pour vérifier que de nouveaux « pare-feu » n’ont pas été installés.



Fermeture d’un service ou manque de personnes habilitées

Quand plus aucune personne n’est habilitée au sein d’une structure, ou que la structure est fermée, il convient **d’habiliter de nouvelles personnes sur la structure.**



Partie 5

Ressources

Ressources disponibles



Pour plus de **détails**, vous pouvez vous **rendre sur @doc-AS**.
Vous y retrouverez :

- **Guide utilisateur Caf** pour tout savoir sur monenfant.fr, de la présentation à sa gestion en Caf 2026 - Guide Monenfant.fr CAF | @Doc-AS
- **Guide utilisateur gestionnaire structure habilitation**

2026 - Guide gestionnaire | @Doc-AS

- **Fiche recueil données LRES**– Version 2026

LRES | @Doc-AS

- **Conventions** :
  - Habilitation informatique structures : pour autoriser une habilitation, c'est la même pour toutes les structures ; Habilitation informatique | @Doc-AS

monenfant.fr

ANNEXES



Message type que vous pouvez adresser aux gestionnaires LRES pour les référencer

Objet : Référencement de votre lieu ressources parentalité sur monenfant.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'évolution de **monenfant.fr**, les **lieux ressources parentalité** financés par les Caf dans le cadre du **Fonds national parentalité** (Maison des parents, Maison des familles, Espace parents, Maison des 1000 premiers jours, etc.) doivent désormais être référencés sur le portail.

Ces structures constituent des lieux d'accueil, d'information, d'écoute, de soutien et d'orientation à destination des parents et futurs parents. Leur intégration sur monenfant.fr vise à renforcer leur visibilité et à faciliter l'accès des familles à une offre de services de proximité. Cette évolution s'inscrit dans l'objectif de mieux orienter les parents vers les ressources disponibles sur leur territoire et de renforcer le rôle de monenfant.fr comme portail de référence de l'accompagnement à la parentalité.

Afin de permettre la création de la fiche de votre structure, nous vous invitons à compléter le formulaire de recueil des données transmis en pièce jointe et à nous le retourner dès que possible.

Nous restons à votre disposition pour toute question relative au référencement ou à la complétude de votre fiche.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Cordialement,

Message type que vous pouvez adresser aux gestionnaires LRES pour les informer de la mise en ligne sur la recherche géolocalisée (fin septembre)

monenfant.fr





Objet : Votre lieu ressources parentalité est désormais visible sur monenfant.fr

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer que votre **lieu ressources parentalité** est désormais référencé sur **monenfant.fr** et accessible aux familles via la recherche géolocalisée du portail. Cette mise en ligne s'inscrit dans la démarche de valorisation des structures financées par les Caf dans le cadre du Fonds national parentalité.

Grâce à ce référencement, les parents et futurs parents peuvent identifier plus facilement les ressources d'accompagnement disponibles près de chez eux et accéder à une information fiable sur les services proposés par votre structure.

Nous vous invitons à consulter régulièrement les informations publiées afin de vous assurer de leur exactitude et à nous signaler toute évolution nécessitant une mise à jour de votre fiche.

Nous vous remercions pour votre contribution à l'amélioration de l'information et de l'accompagnement proposés aux familles sur leur territoire.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Cordialement,